

CHABBAT 3 JUIN 2023 - 14 SIVAN 5783



Vol.10 No.34

## PARACHA NASSO *En bref* *la Birkat Cohanim - Nombres 4, 21 - 7, 89*



Notre Sidra comprend les détails de la procédure par laquelle un Sotah devait passer : c'est-à-dire une femme suspectée par son mari d'adultère dans une affaire où il n'y avait pas de témoins. Une expression utilisée dans ce contexte, "si la femme d'un homme s'en va", est citée par le Talmud pour étayer l'affirmation selon laquelle "une personne ne commet pas de transgression à moins que l'esprit de folie ne pénètre en elle". Le lien entre eux, superficiellement, réside dans un jeu de mots, la similitude en hébreu entre les mots pour « folie » et pour « s'écarte ». Mais le Rabbi cherche un parallèle plus profond, reposant sur l'image traditionnelle qui voit la relation entre le peuple juif et D.ieu.comme celui du mariage, et voit donc le péché comme une sorte d'infidélité. Son thème est l'implication de cette image pour le Juif.

### 1. Le péché et l'esprit de folie

Il y a une déclaration dans le Talmud selon laquelle "une personne ne commet pas de transgression à moins qu'un esprit de folie ne pénètre en elle", et le texte qui est cité à l'appui est une phrase de notre Sidra, "Si la femme de quelqu'un s'en va". L'ancien Rabbi de Loubavitch, Rabbi Yossef Its'hak, en expliquant la nature de la folie, utilise également la même phrase. Quel est le lien entre eux ? Pourquoi l'adultère, de toutes les nombreuses transgressions, est-elle celle qui montre le plus de manière concluante que le péché est

### 1- HORAIRE DES OFFICES DE CHABBAT 2023 - 5783

#### A) VENDREDI SOIR

2 Juin 2023 - 13 Sivan 5783  
Allumage: (A partir de 19h00) 20h18  
Minha Kabbalat Chabbat: 18h45  
Suivi de Arvit

#### B) CHABBAT NASSO

3 Juin 2023 - 14 Sivan 5783  
Chahrit: 8h15  
Chiour: 18h45  
Min'ha de Chabbat: 19h45  
Seouda Shlishit suivi de Arvit  
Fin du Chabbat: 21h30  
Rabenou Tam: 21h49

### 2- HORAIRE DES OFFICES DE SEMAINE

DIMANCHE 4 Juin 2023

15 Sivan 5783  
Chahrit: 7h30  
Min'ha suivi de Arvit: 18h45

### LUNDI 5 AU JEUDI 8 JUIN 2023

Chahrit: 6h00 - 7h00  
Min'ha de la semaine  
suivi de Arvit: 18h45

### Trente-six aphorismes du Baal Chem Tov

8. L'amour du prochain implique un sacrifice de soi et un dévouement absolu, même pour un Juif que l'on n'a jamais vu.

### Kollel Hékhal Shalom

Dédié à la mémoire de  
Éliran Elbaz Z"l  
et Yaacov Saltiel Z"l

LUNDI: 19h15 - pour les Dames  
Rav. Jérémie Asseraf

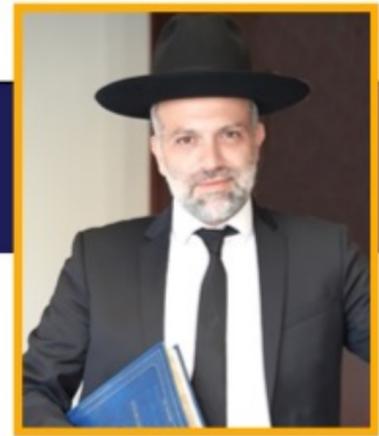
MARDI: 19h15 - Conférence du Mardi  
Histoire Juif - Tout Public  
Rav. Jérémie Asseraf

LUNDI & MARDI: 19h30  
Rav. Raphaël Bensimon pour hommes

Tous les matins  
Chiour de DAF HAYOMI  
après le 2ième office



# Rabbin Jérémie Asseraf



toujours irrationnel ? Ni dans le Talmud ni dans la 'Hassidout, les textes ne sont cités pour eux-mêmes ou pour faire semblant d'apprendre. Ils sont choisis avec précision, pour constituer le dossier le plus complet. Dans ce cas, il y a une raison superficielle. Il existe une similitude verbale entre « s'écarter » (tisteh) et « folie » (shetut). Mais cela ne supprime pas entièrement notre perplexité. Pourquoi citer un texte ? De nombreux aphorismes rabbiniques ne sont pas "dérivés" d'un texte biblique de cette manière. Il doit y avoir un lien plus profond, non apparent à première vue, entre l'adultère et le péché en général. Il y a une difficulté supplémentaire. L'adultère est un péché très grave, passible de la peine de mort. Que quelqu'un le commette est évidemment irrationnel. Il ne pouvait y avoir aucune raison de choisir de commettre un acte ayant de telles conséquences. Mais le dicton talmudique était destiné à s'appliquer à tous les péchés, au moindre détail de la loi rabbinique, et même à un acte permis qui n'a pas été fait pour l'amour du ciel. Aussi légèrement qu'un homme tourne le dos à D.ieu, le dicton s'applique : C'est un acte de folie. Alors, comment pouvons-nous prouver la folie d'un péché mineur de la folie évidente d'un péché majeur ?

## 2. Le péché comme infidélité

La réponse est que l'adultère est le prototype de tous les péchés, et cela de deux manières. Premièrement, le péché d'adultère dans la loi juive ne s'applique que si la femme concernée est mariée. Une seule femme ne peut en être coupable. D'où l'expression : « Si la femme d'un homme s'égaré. Mais le peuple juif dans son ensemble est considéré comme la « femme » de D.ieu. Le lien forgé entre eux au Sinaï était comme un mariage. Ainsi, chaque fois qu'un Juif commet un péché, aussi léger soit-il, il trahit l'alliance, le "contrat de mariage" entre lui et

D.ieu. Il est coupable d'adultère spirituel, d'infidélité à son partenaire

Le Zohar rapporte : Un

philosophe demanda un jour à Rabbi Eliezer : Si les Juifs sont le peuple élu, comment se fait-il qu'ils soient la plus faible des nations ? Rabbi Eliezer répondit : Tel est leur sort. Parce qu'ils sont choisis, ils ne peuvent tolérer aucun défaut, ni spirituel ni matériel. En raison de leur vocation spirituelle particulière, ce qui est pardonnable chez les autres est un péché en eux. Et comme le cœur - le plus sensible et le plus vital des organes du corps - le moindre tremblement ou hésitation a une signification de vie ou de mort.

Voilà donc le lien entre notre verset sur l'infidélité d'une femme et la maxime sur l'esprit de folie. Entre le peuple juif et D.ieu existe un lien de loyauté mutuelle éternelle, un mariage dont D.ieu est le mâle, le partenaire initiateur, et nous la femelle, les gardiens de la foi. Même l'exil n'est pas une séparation, un divorce. Il est rapporté dans le Talmud que le prophète Isaïe dit à dix hommes de « revenir et se repentir ». Ils répondirent : « Si un maître vend son esclave ou si un mari répudie sa femme, l'un a-t-

il un droit sur l'autre ? (En d'autres termes, ils soutenaient qu'avec l'exil babylonien, D.ieu s'était effectivement séparé de son peuple et n'avait plus aucun droit à son obéissance.) Le Saint, béni soit-Il, dit alors au prophète : « Ainsi parle l'Éternel. -rd, Où est la facture du divorce de ta mère, que j'ai mise de côté, ou à qui de mes créanciers est-ce à qui je t'ai vendu ? Voici, c'est à cause de vos iniquités que vous vous êtes vendus, et c'est à cause de vos transgressions que votre mère a été répudiée. De cette façon, il est certain que même dans la séparation temporaire de l'exil, D.ieu ne prendra pas un autre peuple pour

CE BULLETIN EST DÉDIÉ À LA MÉMOIRE DE NOTRE CHER ET REGRETTÉ  
HAZANE MAKHLOUF BEN MÉSSODI Z"l. ET ÉTÉ COMMANDITÉ PAR

1- M. CHARLES CHOUCROUN POUR LA NAHALA DE SON PÈRE ISAAC CHOUCROUN BAR RAHMA Z"l.  
2- MM. PHILIPPE & ANDRÉ TORDJMAN POUR LA NAHALA DE LEUR GRAND-MÈRE DONNA TORDJMAN Z"l.

VEUILLEZ CONTACTER LE BUREAU AU (514) 747-4530  
POUR LA COMMANDITE DE CE BULLETIN



Son élu. Si tel est le cas, alors puisque la fidélité d'une femme réside dans sa soumission aux désirs de son mari, quand un Juif commet une transgression même légère ou même un acte permis mais égocentrique, c'est un geste d'infidélité et de trahison du Saint Mariage. au Sinai. C'est pourquoi l'énoncé de la folie du péché – tout péché – est suivi de la phrase de notre Sidra, moins comme une preuve que comme une explication. Comment se fait-il que même un péché insignifiant soit une folie ? Parce qu'elle entraîne une rupture du lien entre l'homme et D.ieu. Pourquoi le fait-il ? Parce que c'est un acte d'infidélité intervenant dans le mariage entre D.ieu et le Juif.

### 3. Le péché comme moment qui passe

Le deuxième lien entre les deux déclarations est le suivant : l'expression « si la femme d'un homme s'en va » ne s'applique pas à l'adultère certain, mais simplement à l'adultère suspecté ; où il n'y avait aucun témoin de l'acte supposé, et il était "caché aux yeux de son mari". Ce soupçon par lui-même la rend susceptible d'apporter une offrande d'orge, qui était un aliment pour animaux, une humiliation en rapport avec la nature de son délit supposé. Toute la procédure est difficile à comprendre. Si l'accusation portée contre elle est uniquement basée sur des soupçons, et non sur des faits prouvés, ne pouvons-nous pas compter sur la présomption que la plupart des épouses juives sont fidèles et rejeter l'accusation ? La réponse est que les normes de fidélité fixées par la Torah pour les épouses juives sont si élevées qu'il est même coupable de s'exposer à la suspicion. Cependant, cette stigmatisation est de courte durée. Si, à l'issue de la procédure visant à déterminer si le soupçon était fondé, elle est déclarée innocente, elle retourne à son mari intact ; "elle sera purifiée et concevra une semence."

Et c'est aussi le cas du Juif qui, dans un esprit de folie, commet un péché. La brèche qu'il ouvre entre lui et D.ieu n'est que temporaire et, en dernière analyse, « Ma gloire (c'est-à-dire l'étincelle divine en chaque Juif) je ne la donnerai pas à un autre ». Aucun Juif n'est jamais si éloigné de D.ieu qu'il ne puisse revenir, intact et pur. C'est le deuxième lien : tout comme une femme suspectée par son mari n'est que temporairement déplacée de sa proximité conjugale, la séparation d'avec D.ieu que crée un péché n'est qu'un moment passager.

### 4. La fécondité du retour

Même s'il est vrai que quelqu'un qui attache une importance aux choses indépendamment de D.ieu nie l'unité de D.ieu, et en contemplant ses péchés, il peut tomber dans le désespoir de penser "l'Éternel m'a abandonné et mon m'a oublié", il doit se rappeler qu'il peut toujours retrouver sa proximité avec D.ieu. Plus encore, il doit retenir une troisième ressemblance entre la femme soupçonnée d'adultère et le pécheur en général. Si elle est déclarée innocente, non seulement elle est lavée de toute tache sur son caractère ; elle retournera vers son mari « et concevra une semence ». Cela signifie que si elle a déjà accouché avec difficulté, maintenant elle le fera avec facilité ; si elle a enfanté des filles, elle aura aussi des fils ; une autorité soutient qu'elle portera des enfants même si auparavant elle était stérile. Cet espoir se trouve devant la personne qui a péché. Il ne doit pas tomber dans la mélancolie ou le désespoir. Car D.ieu a dit : « Je ne donnerai pas ma gloire à un autre. Et quand il reviendra vers D.ieu, lui aussi sera fructueux. Il s'élèvera jusqu'à l'amour et la crainte de D.ieu. Il travaillera à la vraie proximité, jusqu'à ce que "le mari et la femme soient unis", et que la présence du Divin se révèle dans son âme. C'est sa rédemption personnelle : une préface à la rédemption collective qu'est l'âge messianique.

### Haftarah Nasso en bref Juges 13:2 -25.

La *haftara* de cette semaine décrit la naissance de Samson , un nazirite à vie . Une *haftara* condigne pour la lecture de cette semaine, qui traite de toutes les lois de la nazirite . Manoah et sa femme, membres de la tribu de Dan , n'avaient pas d'enfant. Un jour, un ange apparut à la femme de Manoah, l'informant qu'elle allait donner naissance à un enfant. Cet enfant, dit l'ange, devait être un nazaréen à vie . De plus, l'ange lui a ordonné de s'abstenir de tous les aliments interdits à un nazirite - comme le vin ou les aliments rituellement impurs - à partir du moment où elle concevrait. L'ange a en outre informé la femme que son fils sauverait le peuple juif de l'oppression philistine qu'il subissait à cette époque. La future maman a annoncé la bonne nouvelle à son mari. Il supplia D.ieu d'envoyer à nouveau Son messenger – ils ne savaient pas à l'époque que le messenger était un



# HEKHAL SHALOM NOTRE COMMUNAUTÉ



## NAHALOT - CE CHABBAT NOUS ÉLEVONS LA MÉMOIRE DE:

REYNA BAT MESSODA Z" L	14 SIVAN - 3 JUIN.
ISAAC CHOUCROUN BAR RAHMA Z" L	14 SIVAN - 3 JUIN.
MAZAL TOV BAT SIMHA M Z" L	15 SIVAN - 4 JUIN.
JIMOL BENDAYAN Z" L	16 SIVAN - 5 JUIN.
RAHAMIM BITTON Z" L	18 SIVAN - 7 JUIN.
DONNA TORDJMAN Z" L	18 SIVAN - 7 JUIN.

## KIDDOUCH CHABBAT

Est offert par: LA COMMUNAUTÉ

## SÉOUDA CHÉLICHITE

- Est offerte par: 1) M. Marcel Acoca pour la nahala de sa mère Reyna Bat Messoda Z" L .  
 2) M. Charles Choucroun pour la nahala de son père Isaac Choucroun Bar Rahma Z" L.  
 3) MM. Philippe & André Tordjman pour la nahala de leur grand-mère Donna Tordjman Z" L.

R' Alexander a eu une idée. Il a proposé de ramener son fils avec lui au Alter Rebbe à Liozno pour être éduqué dans les voies inspirantes du 'hassidisme . Après avoir entendu ses descriptions de la vie juive chaleureuse de la communauté hassidique et de la grandeur de l'Alter Rebbe, elle a accepté de l'envoyer. Maintenant R' Alexander a compris sa mission. Le Rabbi l'avait envoyé dans cette ville parce qu'il y avait là une âme spéciale qui avait soif de Yiddishkeit . Le jeune garçon a grandi pour devenir l'un des étudiants les plus illustres de l'Alter Rebbe, Reb Peretz Chein, l'ancêtre d'une grande famille de rabbins et de chefs communaux, dont beaucoup continuent de porter son nom. Parfois, nous ne comprenons pas pourquoi nous sommes envoyés dans une mission particulière, mais nous devons trouver le but caché. Qui sait, peut-être qu'un petit acte de gentillesse peut mener à quelque chose de grand...

ange. D.ieu envoya à nouveau l'ange, et il répéta ses instructions. Manoah et sa femme ont alors invité l'ange à prendre part à un repas spécial qu'ils prépareraient, mais il a refusé. Au lieu de cela, il encouragea Manoah à offrir la chèvre qu'il souhaitait abattre pour le repas en sacrifice à D.ieu. L'ange est alors monté au ciel dans la flamme qui a dévoré le sacrifice. La *haftarah* se termine par la naissance de Samson : "Et le garçon grandit, et D.ieu le bénit." (fr.chabad.org)

## Le détour mystérieux Par Hillel Baron

R' Alexander, un ' *hassid* vertueux et ardent du Alter Rebbe , se préparait pour un voyage d'affaires lorsque le Rabbi a fait une demande inhabituelle : « Lorsque vous aurez terminé vos affaires, veuillez vous arrêter dans cette ville voisine. Il n'avait aucune idée de pourquoi ni de ce qu'il était censé faire là-bas, mais R' Alexander fit confiance au Rabbi et accepta la tâche. Dès son arrivée dans la ville, il a remarqué que quelque chose était différent. Les Juifs y étaient habillés dans le style vestimentaire moderne, influencé par les vents de l'illumination soufflant de l'Ouest. Il s'est senti mal à l'aise de passer Shabbat avec eux, mais a trouvé un logement dans le seul établissement casher , appartenant à une femme nommée Hindel. Elle a promis de prendre soin de ses besoins pour le Shabbat. Pendant les prières et les repas de Shabbat, R' Alexander a partagé des paroles de la Torah et des mélodies 'hassidiques qui ont profondément touché les personnes présentes. Il ne comprenait toujours pas pourquoi le Rabbi l'avait envoyé là-bas jusqu'à ce qu'il aperçoive un jeune garçon au bout de la table, les yeux grands ouverts, absorbant tout. Puis il entendit Hindel sangloter dans un coin. Il s'est approché d'elle et lui a demandé pourquoi elle pleurait. Elle a expliqué que lorsque son père, qui avait été le rabbin de la ville, était vivant, ils avaient l'habitude d'avoir une belle expérience de Shabbat comme celle-ci chaque semaine. Après son décès, la ville avait perdu son âme juive. Maintenant, son mari était souvent absent pour le Shabbat. Son fils a rarement connu une telle beauté et une telle signification et elle s'inquiétait de son éducation juive. Elle a recommencé à pleurer.

INFORMATION: [www.hekhalshalom.com](http://www.hekhalshalom.com)

Communauté Sépharade Hékhhal Shalom,  
Mikvé - Synagogue - Kollél - Salle des fêtes  
825 Gratton, Ville Saint- Laurent, H4M 2G4,  
Tél: 514 747-4530 - Fax: 514 747-5283 - Mikvé: 514 747-7707



Ce Bulletin hebdomadaire est dédié à la mémoire de mes chers parents

Ovadia ben Merav Harari Z" L et Liliane Leah bat Rachel Cohen Z" L

Design et Graphisme: Roland Harari

T: (514) 591-2761, E: [teknovar@videotron.ca](mailto:teknovar@videotron.ca)